







Bulletin N°8 du 23 juin 2021

Résumé de la semaine

Les orages et la grêle ont apporté des hauteurs de précipitations non négligeables. Cela permet de repousser le démarrage de l'irrigation. Les sols sont pour la plupart saturés en eau.

- 1 bassin est en alerte (arrêté préfectoral du 15 juin 2021) :
- Argance.
- Merci de bien transmettre vos relevés de compteur tous les jeudis par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr
- 3 bassins sont en vigilance:
- Aune.
- Tusson + Veuve + Anille.
- Vaige + Taude + Erve.

Point météo

Météo de la semaine passée

Période	Pluies	ETP	Sommes températures
du 16/06 au 22/06	mm	mm	base 6°C
Coulans sur Gée	70	21	94
Le Lude	72	22	95
St Rémy du Val	72	21	91
Volnay	61	22	95

Source : Weather Measures.

Tout le département a bénéficié de précipitations régulières avec des épisodes orageux plus ou moins violents. Cela a fait baisser les températures. La demande climatique était de 3 mm/j en moyenne.

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 24/06	Vendredi 25/06	Samedi 26/06	Dimanche 27/06	Lundi 28/06
Temps					12/4
T° min /max (°C)	12/21	10/20	14/23	14/19	10/18
Pluie (mm)	0	1.6	1.3	17.6	12.4
ETP (mm)	4	4	4	4	4
Vent (km/h)	10-25	0-15	0-15	5-40	5-15

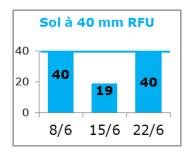
Sources : Météociel/Pleinchamp – Commune Le Mans

Les températures devraient rester inférieures à la normale. Des perturbations pluvieuses pourraient à nouveau arriver en fin de semaine, avec du vent plus ou moins fort. La demande climatique sera d'environ 4 mm/j.

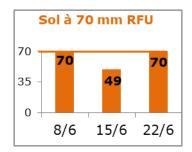
Conseils sur la conduite de l'irrigation

Les maïs sont entre 6 et 14 feuilles pour les plus avancés. L'irrigation n'est toujours pas d'actualité grâce aux pluies.

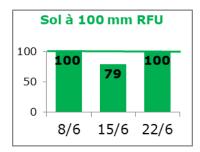
Bilan hydrique au 22 juin pour un maïs à 14 feuilles au Lude



Avec les pluies de la semaine passée, les réserves sont pleines.



Les réserves sont pleines.



Là-aussi, les réserves sont pleines.

<u>Détail du calcul pour le sol à 40 mm RFU</u>: état de la réserve au 22/6 = état de la réserve au 15/6 + pluies du 16/6 au 22/6 + irrigation – (Kc (maïs à 14 feuilles) x ETP Le Lude du 16/6 au 22/6) = $19 + 72 + 0 - (0.9 \times 22) = 71$ mm, plafonnés à 40 mm.

Coefficients culturaux (Kc) selon les stades du maïs

L	ev <u>é</u> e	4 feu	iilles 8 fe	uilles 12 fe	uilles 16	feuilles Florais	on mâle Floraiso	n femelle Fé	écondation Soies	sèches Grains	laiteux Grains	pâteux Grains	vitreux
Kc	(0.4	0.6	0.8	0.9	1.1	1.15	1.1	1.05	1.0	0.8	0.3	
	< Sensibilité au stress hydrique >												

Analyses d'eau d'irrigation

L'analyse de la teneur en nitrates permet de répondre à l'obligation réglementaire et d'appréhender l'azote fourni par l'irrigation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le LARCA au 02 43 28 65 86.

Situation des ressources en eau / Restrictions d'irrigation

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture à l'adresse mail suivante :

irrigation-72@pl.chambagri.fr

Argance		
	Débit de la semaine : 0.058 m³/s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
La Chapelle d'Aligné	SC: 0.015 SA2: 0.040 SA1: 0.080 SV: 0.110	Restrictions: -20% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
Aune		
Adile	Débit de la semaine : 0.214 m³/s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de
Pontvallain	SC: 0.080 SA2: 0.110 SA1: 0.140 SV: 0.270	Restrictions : RAS.
Bienne		
	Débit de la semaine : 0.638 m³/s.	Niveau d'alerte : au- dessus du seuil de
Thoiré sous Contensor	SC: 0.060 SA2: 0.080 SA1: 0.100 SV: 0.120	vigilance. Restrictions : RAS.
Braye		
_	Débit de la semaine : 0.631 m³/s.	Niveau d'alerte : au- dessus du seuil de vigilance.
Valennes	SC: 0.250 SA2: 0.300 SA1: 0.350 SV: 0.500	Restrictions : RAS.
		I
Deux Fonds	Débit de la semaine : 0.370 m³/s.	Niveau d'alerte : au- dessus du seuil de
Avoise	SC: 0.050 SA2: 0.070 SA1: 0.100 SV: 0.130	vigilance. Restrictions : RAS.
	30 . 0.030 SA2 . 0.070 SA1 . 0.100 SV . 0.130	
Gée	Débit de la semaine : 0.402 m³/s.	Niveau d'alerte : au-
Fercé sur	Debit de la Semaine : 0.402 m²/s.	dessus du seuil de vigilance.
Sarthe	SC: 0.080 SA2: 0.120 SA1: 0.150 SV: 0.200	Restrictions : RAS.

(1): y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance - SA1 : Seuil d'alerte - SA2 : Seuil d'alerte renforcée - SC : Seuil de crise

irrigation-72@pl.chambagri.fr

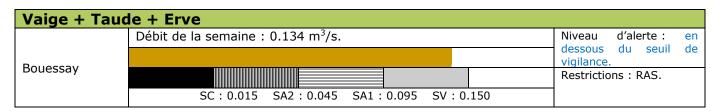
Huisne	D (1) 1 1 2 1 2 1 2 1	Lati Kalan
	Débit de la semaine : 7.149 m³/s.	Niveau d'alerte : au- dessus du seuil de
Montfort le		vigilance.
Gesnois		Restrictions : RAS.
	SC: 3.600 SA2: 3.900 SA1: 4.100 SV: 4.800	
Loir		
	Débit de la semaine : 16.800 m³/s.	Niveau d'alerte : au
		dessus du seuil de vigilance.
Durtal		Restrictions : RAS.
	SC: 4.000 SA2: 4.500 SA1: 5.500 SV: 8.000	
<u>Merdereau</u>	+ Vaudelle + Orthe Débit de la semaine : 0.332 m³/s.	Niveau d'alerte : au
	Debit de la semaine : 0.332 m³/s.	Niveau d'alerte : au dessus du seuil de
St Paul le		vigilance.
Gaultier		Restrictions : RAS.
	SC: 0.110 SA2: 0.130 SA1: 0.160 SV: 0.190	
Narais + D	ué	
	Débit de la semaine : 0.552 m³/s.	Niveau d'alerte : au
St Mars la		dessus du seuil d vigilance.
Brière		Restrictions : RAS.
	SC: 0.230 SA2: 0.260 SA1: 0.320 SV: 0.360	
		-
Orne Saosn	Débit de la semaine : 1.681 m³/s.	Niveau d'alerte : au
	Debit de la Semane : 1.001 m /s.	dessus du seuil de
Montbizot		vigilance. Restrictions: RAS.
	SC: 0.240 SA2: 0.300 SA1: 0.350 SV: 0.430	Restrictions . RAS.
	SC: 0.240 SAZ: 0.300 SAT: 0.350 SV: 0.430	
Sarthe Amo	ont	
	Débit de la semaine : pas de données.	Niveau d'alerte :
Neuville sur Sarthe ou		
Souillé		Restrictions :
	SC: 1.500 SA2: 1.800 SA1: 2.200 SV: 2.700	
Sarthe Ava		
Sai tile Ava	Débit de la semaine : 23.700 m³/s.	Niveau d'alerte : au
		dessus du seuil d
Beffes		vigilance. Restrictions: RAS.
	SC: 5.000 SA2: 5.500 SA1: 7.000 SV: 9.000	
Sarthe Méd	iane = Orne Champenoise + Rhonne + Vezanne + Fes	
	Débit de la semaine : 0.489 m³/s.	Niveau d'alerte : au dessus du seuil d
Voivres		vigilance.
lès Le Mans	SC: 0.050 SA2: 0.070 SA1: 0.100 SV: 0.130	Restrictions : RAS.

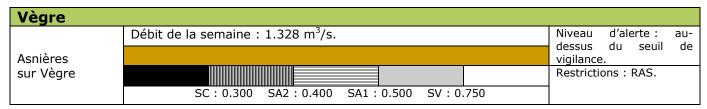
Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

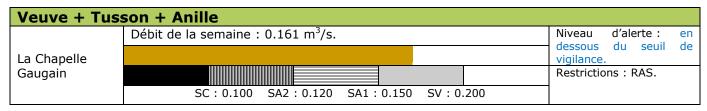
SV : Seuil de vigilance - SA1 : Seuil d'alerte - SA2 : Seuil d'alerte renforcée - SC : Seuil de crise

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture à l'adresse mail suivante :

irrigation-72@pl.chambagri.fr







Vive Parence					
	Débit de la semaine : pas de données.	Niveau d'alerte :			
V					
Yvré l'Evêque		Restrictions :			
	SC: 0.110 SA2: 0.150 SA1: 0.180 SV: 0.230				

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

 ${f SV}$: Seuil de vigilance - ${f SA1}$: Seuil d'alerte - ${f SA2}$: Seuil d'alerte renforcée - ${f SC}$: Seuil de crise

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire Site du Mans

15 rue Jean Grémillon 72000 LE MANS

Tél. 02.43.29.24.24

Rédaction : Laëtitia TEMEN.

Comité de relecture : Marion MOINEAU, Emmanuel MONGE, Laëtitia TEMEN.

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :







Retrouvez Inf'Eau sur https://bit.ly/InfEau